

mais après son avènement au trône, il ne lui fut pas permis de se rendre dans cette cathédrale. M. A. Fabre démontre l'impossibilité de ce prétendu pèlerinage et attribue l'erreur des historiens aux généreuses offrandes de Louis XI, qui par leur date ont pu faire croire à son voyage dans Embrun. Du reste, les revenus considérables et les oblations nombreuses dont il avait doté son église lui attirèrent la bienveillance du Chapitre, qui rappelant l'affection singulière et continuelle du sérénissime et très chrétien roi Louis, ordonna que, chaque jour, il serait célébré à perpétuité par un de ses chanoines, une messe solennelle en l'honneur de la glorieuse Vierge, pour la santé, la prospérité et les victoires du roi et du Dauphin. La perpétuité de ces dons et la décision du clergé d'Embrun furent confirmées par une bulle du Pape Sixte IV, en date du 23 janvier 1482, par laquelle le souverain pontife créa le roi et ses successeurs protochanoines de cette église, ce qui leur conférait le droit de porter le surplis, la chape et l'aumusse et de prendre place au chœur immédiatement après l'archevêque, avant le prévôt du Chapitre et les chanoines.

Les guerres d'Italie, qui, vers la fin du quinzième siècle, amenèrent les Français au delà des Alpes dans ces plaines si souvent foulées par nos soldats, procurèrent à plusieurs de nos rois l'occasion de s'agenouiller aux pieds du *Réal*. Charles VIII vint deux fois en pèlerinage à Embrun; mais il ne se montra pas aussi généreux que son prédécesseur dont il révoqua la donation. Louis XII s'arrêta aussi dans cette ville, lorsqu'il allait conquérir le Milanais. Quant à la visite de François 1<sup>er</sup>, attestée par plusieurs historiens, elle ne peut être admise qu'avec réserve et la plus vague incertitude règne sur cette question. Henri II, revenant du marquisat de Saluces dont il avait pris possession, se dirigea vers Embrun, où il fut accueilli avec tous les honneurs dus au souverain. On fit concorder son arrivée avec l'entrée pontificale de l'archevêque Baltazard de Jarente. Le clergé rédigea à la hâte un cérémonial pour la circonstance et le roi, reçu dans l'église en qualité de chanoine, revêtit le surplis et l'aumusse. La présence du monarque, la